



SYVICOL

Syndicat des Villes et
Communes Luxembourgeoises

Luxembourg, le 22 décembre 2023

Circulaire aux syndicats de communes

N°12/2023

Objet : Mise à jour de l'annuaire des syndicats de communes du SYVICOL

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

Comme vous le savez, les organes décisionnels des syndicats de communes sont renouvelés dans la suite des élections communales du 11 juin 2023. Dans la plupart des cas, les membres du nouveau bureau ont déjà été désignés, tandis que, dans d'autres, souvent en raison de procédures plus complexes, ces décisions interviendront dans les semaines à venir.

Pour le SYVICOL, c'est le moment pour procéder à une mise à jour de l'annuaire des syndicats de communes publié sur son site Internet et accessible via son application mobile. A notre connaissance, cet annuaire est le seul relevé de tous les syndicats de communes, regroupés par domaine d'activités. Il importe donc que les données qu'il contient soient complètes et fiables.

L'annuaire renseigne pour chaque syndicat de communes l'objet, les données de contact et les communes membres, de même que le président et les membres du bureau et du comité, ainsi que certains fonctionnaires clés.

Au niveau de l'administration, nous proposons d'indiquer au moins le secrétaire, le receveur et, le cas échéant, le directeur avec, chaque fois, la fonction, le numéro de téléphone et l'adresse e-mail. Il ne pose cependant aucun problème de publier encore d'autres services et personnes de contact en fonction de l'organisation du syndicat.

Afin de procéder à la mise à jour, je vous invite à consulter les données dont nous disposons actuellement sur votre syndicat sous <https://www.syvicol.lu/fr/annuaires/annuaire-des-syndicats/liste-des-syndicats> et de nous signaler toute modification éventuellement nécessaire.

Pour nous communiquer les données concernant les membres des organes politiques et les agents de l'administration, je vous prie de remplir le tableau Excel ci-joint et de nous le renvoyer à l'adresse reply@syvicol.lu.



Si le logo de votre syndicat fait défaut ou n'est plus à jour, n'hésitez pas à l'inclure sous forme électronique dans votre envoi.

Afin que le nouvel annuaire puisse être mis en ligne rapidement, je vous serais reconnaissant pour une réponse avant le 10 janvier 2024.

Tout en vous remerciant de votre collaboration, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Elisabeth Becker
Secrétaire (contreseing)

Emile Eicher
Président